Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Boissière (la) - Tome I

Boissière (la), c^on^ de *Craon* (10 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (29 kil.), à 37 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia de Buxitto, 1001 (Gall. Christ., édit. de 1656, t. II, p. 123). — *Boisseria,* 1243 ; *Terra de Buxeria,* 1254 ; *La Boessière,* 1597 (Arch. de la M., E, d'après le *Dict. topog.*). — *Habitantes villarum de la Boyssière et Sancti Christophori,* 1398 (Arch. nat., X/1a, 45, f. 168). — *Ecclesia parrochialis de la Bouessière,* 1398 (Ibid.). — *La Bouessière,* 1539 (Arch. de la M., E. 13). — *Le chastel de la Boyssière,* 1550 (Ibid.). — *La Boixière,* 1586 (Bibl. nat., fds D. Housseau, t. XVII). — *La Bouexière,* XVIII^e^ s. (Arch. de la M., E. 14).

Géographie physique

Géologie. — « Bandes alternativement grèseuses et schisteuses dirigées du N.-O. au S.-E., et appartenant à l'Ordovicien. » D.-P. Œ.

La limite N. du territoire, vers Bouchamp, est marquée par le cours du Chéran, qui, coulant de l'O. à l'E., va se jeter un peu plus loin dans l'Oudon ; celle du S., par un ruisseau qui coule parallèlement à la petite rivière pour rejoindre aussi l'Oudon. Entre ces deux cours d'eau s'élève un plateau allongé, de 100 m. d'altitude, dominant de 60 m. le fond de la vallée du Chéran, ce qui donne à ce coin extrême du département un aspect plus accidenté que celui de la plupart des autres communes du Craonnais. Le bourg, c'est-à-dire l'église, le presbytère, l'école et une ou deux maisons, est à la cornière N.-O. du territoire, sur le penchant N. de la vallée. — La voie de Châtelais en Bretagne passait à Saint-Christophe, centre plus important que le bourg. Aujourd'hui, le chemin d'intérêt commun de Bouchamp (4 500 m. N.) à la route de Renazé à Bouillé-Ménard traverse la commune du N. au S., coupé au village de Saint-Christophe par le chemin vicinal de Renazé (7 500 m. O.) à la route de Craon à Châtelais ; le bourg est lui aussi raccordé directement à cette dernière route par un tronçon de chemin vicinal de 3 kil.

Superficie de 632 hect., cadastrée en 1840 par M. Renou.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 15 de 1610 à 1620 ; — 20 de 1700 à 1710 ; — 280 hab. en 1726 ; — 192 hab. en 1803 ; — 231 hab. en 1821 ; — 241 hab. en 1831 ; — 257 hab. en 1841 ; — 284 hab. en 1851 ; — 295 hab. en 1861 ; — 284 hab. en 1871 ; — 270 hab. en 1881 ; — 284 hab. en 1891 ; — 259 hab. en 1898, dont 22 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 29 fermes, closeries ou écarts. On comptait, en 1843, 48 fermes. En dépend le village et la chapelle de Saint-Christophe (V. ce mot).

Bureau de poste de Renazé, *perception* de Craon.

Économie

La culture de la vigne était en décroissance au XVII[e] s. Dans un aveu de 1660, le curé déclare qu'il ne possède plus que 27 cordes au clos de la Grande-Bergerie. Le *Dictionnaire géographique* (1871) signale des eaux minérales à la Boissière.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné de Craon, de l'élection d'Angers, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Craon ; — du district de Craon et du canton de Bouchamp, en 1790 ; — réunie au diocèse du Mans et conservée comme paroisse au Concordat, annexée en 1811 à Bouchamp, érigée en desservance par ordonnance royale du 3 janvier 1821 ; de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Craon. L'ancienne *église,* dédiée à saint Serge, édifice modeste et sans caractère, comprenait la nef, un chœur à pans coupés et, du côté de l'épître, une tour carrée surmontée d'une flèche en ardoise. Il s'y desservait un bénéfice assez important, nommé la chapelle du Bois-Belin, antérieur à l'an 1586 et dont le patronage appartenait au seigneur de la Boissière. René *Crespin,* mort en 1621, et René *Lelardeux,* en 1673, en furent pourvus. Quant à la chapelle, « dite cure de Saint-Gilles, à la présentation du commandeur de l'ancien temple d'Angers », signalée par le pouillé de 1771, et qui ne se trouve pas mentionnée dans d'autres pouillés manuscrits, je crois que, sous une indication fausse, elle désigne la chapelle annexe de Saint-Christophe. — D'après les registres paroissiaux, on lisait sur une cloche brisée en 1733, « en vieil gothique » ; *Sainte Vierge, priez pour nous… les paroissiens de Saint-Christophe. On m'a fait en l'an mille III[e] IX.* En 1610, fut bénite la cloche « de l'église de Monsieur S. Christophe de la Bouessière. » Franç. Quentin, fondeur de Lorraine, en fournit une autre en 1633, et une dernière fut nommée en 1733 par Gabriel de Scépeaux, seigneur du Chalonge, et par Marie de Scépeaux, sa sœur. — La nouvelle église, due à l'initiative, à la générosité et aux soins de M. le curé Guyon, est dans le style pur du XIII[e] s., en forme de croix latine. L'autel, qui en fait la plus riche décoration, sorti des ateliers Froc-Robert, de Paris, et posé au mois d'octobre 1887, montre dans le devant du tombeau les trois statues allégoriques de la Foi, l'Espérance et la Charité. Le contre-retable

loge dans 12 arcades les statuettes des apôtres avec leurs attributs ordinaires ; et tout l'ensemble est dominé par un rocher représentant le Calvaire, avec un groupe dont les personnages de grande taille, par leurs poses, leurs attitudes, montrent la liaison intime du mystère de la croix et du sacrifice de l'autel.

Cure à la présentation de l'évêque d'Angers, et non de l'abbé de Saint-Serge. Le temporel se composait d'un clos de vigne, de 18 journaux de terre, de 3 hommées de pré et de quelques rentes.

Curés : Jean *Rousseau,* 1467 ; Jean Deusé était commis pour desservir la paroisse. — Pierre *Lemétayer,* 1600. — Gilles *Brossard,* 1610, † le jour de Pâques 1622. — Mathurin *Chevé,* 1624, inhumé au chœur de l'église, le 3 avril 1652. — Jacques *Pocquet,* 1652-1667. — Marc *Trovalet* remplit les fonctions curiales, 1667. — René *Guybourd,* 1670, 1700. — *Renier,* desservant la paroisse depuis plusieurs années, curé, 1703-1720. — Jean *Lebreton,* 1720. — Mathurin *Blanchouin,* nommé en 1776 à la cure de Soucelles (Maine-et-Loire), déporté en Espagne, pour refus de serment en 1792. — Michel *Trineau,* 1776. Prêtre sans caractère, il prêta le serment constitutionnel qu'il avait d'abord refusé et se jeta dans tous les excès révolutionnaires. Le curé jureur de la Boissière fut un de ceux qui protestèrent, au mois de septembre 1792, contre l'arrêt de l'administration départementale ordonnant d'arrêter tous les chevaux, pour les envoyer aux armées. Après avoir apostasié, le 7 ventôse an II (25 février 1794), il se rétracta et reprit ses fonctions. Au 18 fructidor (4 septembre 1797), il renouvela ses serments antérieurs, ajoutant celui de haine à la royauté, et disparut avant le Concordat. — Michel-Gabriel *Bu de Chaubusson,* né à Aviré (Maine-et-Loire), ancien chanoine de Saint-Nicolas de Craon, interné à Patience, pour refus de serment, le 28 octobre 1792, puis transféré à Rambouillet, fut

nommé, en 1803, curé de la Boissière qu'il évangélisait, ainsi que les paroisses voisines, depuis sa sortie de prison, † 1804. — Julien *Letort,* né à Laval, en 1766, vicaire insermenté de Juvigné-des-Landes, déporté en Angleterre, 1804, † 1811. — *Ménard,* 1822-1826. — *Pointeau,* 1826, † 1843. — *Pont,* 1843, † 1861. — *Préel,* 1861-1869. — *Guyon,* 1869-1890. — François-Constant *Lainé,* originaire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, 1890, † la même année. — *Labâle,* 1890.

Le presbytère, conservé en assez bon état pendant la Révolution, a été reconstruit en grande partie par M. Guyon. Une ferme est annexée à la cure.

Écoles

École mixte tenue par une institutrice laïque.

Féodalité

Féodalité. — La châtellenie de la B., improprement qualifiée ainsi car elle n'avait ni foires, ni sceaux de contrats, était annexée au château et tenue à foi et hommage lige de la châtellenie de Savonnières. On lui reconnaît au XVIII[e] s. comme domaine immédiat : la métairie de la Boissière, le moulin de la Chapellière, le taillis de Bois-Robert, et l'étang de la Queille (12 journaux) ; comme droits utiles ou féodaux, ceux de deshérance, de bâtardise, de confiscation, la mouvance des fiefs du Bignon et de la Morandière, les cens sur 600 arpents, 43 boisseaux de seigle pesant 48 livres le boisseau, 138 boisseaux d'avoine, 11 ℔ 4 sols d'argent ; enfin les droits honorifiques ordinaires des seigneurs fondateurs et patrons. La seigneurie fut réunie en 1764 à la châtellenie de Coulonges, en Châtelais. Le château, dont il reste un corps de bâtiment très élevé, en bonne maçonnerie mais sans détail caractéristique d'architecture qui permette de lui assigner une date précise, est situé à 500 m. du bourg, dans le fond de la vallée, et trouvait sa défense dans les larges douves qui l'entouraient, encore apparentes d'un côté. Les d'Angennes visitèrent quelquefois cette forteresse. Jacques d'Angennes y était le 7 juin 1550. A partir du XVII[e] s., le châtelain ou fermier y réside. Renée Marcillé, dame de Malaunay, y meurt en 1612 et se fait enterrer dans l'église de Saint-Clément de Craon. Simon Gasset et Renée Guillon sont fermiers en 1631, et René Vallot, sieur du Mesnil, mari de René Bouchard, en 1699. — *Seigneurs :* Jean de la Roche. — Jean d'Angennes, qui reprend un procès du précédent, 1462. — Charles d'A., seigneur de Rambouillet, qui épouse, en 1491, Marguerite de Couesmes, fille de Nicolas de C., seigneur d'Orthe. — Jacques d'A., seigneur de Rambouillet, 1542, sénéchal du Maine, 1567. — Nicolas d'Angennes, 1567. — Philippe d'A., qui rend un aveu au seigneur de l'Ansaudière, 1572, tué au siège de Lavardin dans les rangs des royaux, en 1590. — Charles d'A., 1612, ne laissa pour héritière, après 1647, qu'une fille, religieuse à Port-Royal. Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, eut une partie de la succession, mais déjà en 1647 la seigneurie de la Boissière était engagée au suivant : — François de la Roussardière, marié à Charlotte d'Héliand, 1631. — François de la R., fils aîné, mari de Marguerite Cazet, laquelle épousa en secondes noces, après 1674, François-Élisabeth de Reclesne, seigneur de Martillat, et vivait en 1700. — Louis-François de la R. ; « il n'est pas accommodé ; il a vendu sa terre et paroisse de la Boissière à sa mère, dit Le Clerc du Flécheray, et est dans les chevau-légers. » — Gabriel de Scépeaux, acquéreur, en 1698, du précédent. Il avait été accusé, en 1670, d'avoir tué d'un coup d'épée André-Pierre d'Andigné, seigneur des Écotais ; Madeleine-Geneviève Sevin, sa femme, morte à 48 ans, est inhumée en 1705 dans l'église de Saint-Remy de Château-Gontier. — Pierre-Martin-Gabriel de S., mort en 1756, sans enfants de Madeleine Hullin de la Selle. — Paul-René, comte de Scépeaux, frère du précédent, brigadier des armées du roi, marié le 11 juin 1751 à Marguerite du Vivier, 1768. — Marie-René-Louis, comte de Scépeaux, né en 1756, obtint la terre de la Boissière par licitation, en 1781 ; il était, en 1786, gentilhomme d'honneur de Monsieur. La famille Pasqueraie du Rouzay a possédé depuis le vieux manoir et ses dépendances.

Notes historiques

Notes historiques. — Sur une cachette de l'âge de bronze, voir l'article *la Barre.* — Les lieux nommés la *Boissière,* mot dérivé de *Buxus,* sont regardés comme des stations gallo-romaines. — L'église de la Boissière fut confirmée à l'abbaye de Saint-Serge par Renaud de Martigné en 1001 ; mais elle rentra depuis dans la dépendance directe de l'évêché. — On peut regarder comme des localités anciennes de la paroisse le Bellay et Saint-Christophe, dont la chapelle est de style roman primitif. — La « tour de Saint-Christophe de la Boissière », expression qui désigne probablement le château, la paroisse étant quelquefois elle-même nommée Saint-Christophe-de-la-Boissière, fut au nombre des places fortes occupées par les Anglais, de 1356 à 1361.

Maires

Maires : Cormier, an XII, 1830. — *Madiot,* 1835, 1836. — *Meignan,* 1840, 1850. — *Citoleux,* 1855, 1858. — *Gillet,* 1858-1861. — *Citoleux,* 1861-1866. — *Lecomte,* 1866-1873. — *Gabillard,* 1873-1882. — *Douéteau,* 1882-1891. — *Jolys,* 1891.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1609. — Arch. de la M., B. 2 396, 2 456, 2 489 ; E. 10, 13, 14, 146. — Bibl. d'Angers, Topog. Grille, art. Châtelais. — De Bodard, *Chron. Craonn.,* 497. — S. Luce. *Du Guesclin,* p. 348. — *Semaine relig.,* t. IX, p. 24. — *Dict. de M.-et-L.,* t. I, p. 375 ; t. III, p. 537. — Arch. nat., MM. 685 ; P. 773/95. — P. Anselme, art. *d'Angennes.* — Moréri, t. IX, p. 234. — Cab. Gadbin. — Cab. L. Garnier.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *la Petite-Barre, le Bois-Belin, Saint-Christophe, les Touches.*